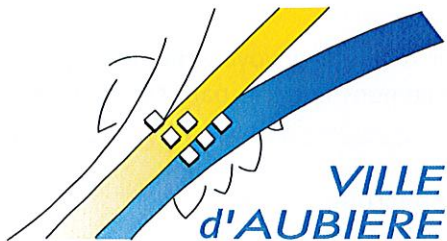


Aubière, le 30 mai 2018



PREFECTURE DU PUY-DE-DOME
Monsieur Jacques BILLANT - Préfet
18 boulevard Desaix
63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

Christian SINSARD
Maire

N/Réf : DGA-MC-MB/2018-43



Monsieur le Préfet,

J'ai pris connaissance avec une grande attention du contenu de votre correspondance du 16 mai dernier.

Je pense qu'au vu de nos échanges antérieurs, vous comprendrez que la teneur de votre courrier me laisse perplexe.

De mon point de vue, le seul élément positif que je retire de cet écrit, réside dans votre prise de conscience de la nécessité d'apporter des améliorations sur le plan de la sécurité routière.

Ce qui revient à reconnaître, certes de façon implicite, que l'ouverture du restaurant Burger King, que vous avez autorisée en vous substituant à moi par arrêté du 12 octobre 2017, a remis en question la sécurité routière dans le secteur.

Pour mémoire, je vous rappelle que depuis 2015, j'ai régulièrement alerté vos prédécesseurs sur la réalité de ce risque.

Aussi, vous comprendrez qu'après avoir usé autant d'énergie à essayer de convaincre les services de l'État, à ne serait-ce qu'être présents lors des multiples audiences devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand, je ne dispose plus aujourd'hui des ressources nécessaires.

En outre, et puisque vous m'invitez à deux reprises à faire usage de mes pouvoirs de police, permettez-moi de vous préciser, qu'au travers de cette affaire, j'ai pris toute la mesure de l'importance des pouvoirs qui étaient les miens face à ceux du représentant de l'État dans le département.

Je vous invite donc, en retour, à continuer à faire usage des larges pouvoirs de substitution dont vous êtes titulaire.

Pour conclure, il me semble malheureusement un peu tard pour se soucier enfin du sort de ce quartier ; sort qui résulte uniquement de la posture adoptée par l'État depuis maintenant 3 ans.

L'État doit désormais assumer seul la responsabilité de ce fiasco.

.../...

C'est pourquoi, je vous retourne, sous ce pli, la correspondance, qui m'a été envoyée par Monsieur DUFAUD, et contenant une copie du courrier, qui vous a été personnellement adressé par M. et Mme ROCHE.

Je vous laisse le soin de leur fournir les explications qui vous sembleront opportunes.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes sincères salutations.

Le Maire,

Christian SINSARD

